

## FICHE 18 / L'ESSENTIEL SUR...

# Mise à disposition d'un outil d'aide au pilotage pour les chefs d'établissement et les académies

## Outil d'aide au pilotage

L'objectif est d'offrir à chaque chef d'établissement ayant des classes de terminale des indicateurs et/ou des listes nominatives, et ce tout au long de la procédure, concernant le suivi et le choix de ses élèves de terminale. Ces informations personnalisées permettront aux chefs d'établissement d'avoir connaissance de situations individuelles nécessitant un accompagnement spécifique à des temps clés de la procédure pour mettre en œuvre une action interne avec l'équipe : professeurs principaux, référents continuum, psychologues de l'Éducation nationale...

Les professeurs principaux auront accès aux mêmes indicateurs et aux mêmes listes mais uniquement sur la classe qu'ils ont en responsabilité.

La définition des indicateurs et des modalités de mise en œuvre est issue de deux années d'expérimentation dite « pour une meilleure orientation post-secondaire » conduite par 5 académies.

## Éléments mis à disposition

Des données chiffrées propres à chaque établissement seront disponibles sur le site de gestion Parcoursup. Celles-ci seront présentées sous la forme de tableau et pourront être mises en perspective par des données départementales et académiques.

### Des indicateurs de pilotage avant l'admission

Il s'agit d'indicateurs permettant un suivi efficace des élèves de terminale selon leur classe, leur série de terminale, avec une mise en perspective de ces données statistiques au niveau départemental et académique. Pour chaque indicateur, une « info bulle » explicitera le mode de calcul.

Vous pouvez faire l'analyse de ces indicateurs selon la série de terminale. Pour guider cette analyse, des orientations pourront être définies dans le cadre d'une politique académique en matière de continuum - 3/+3.

### Des indicateurs de pilotage après l'admission

Seront rassemblés sous cette rubrique des indicateurs sur l'admission et l'acceptation avec les mêmes déclinaisons que les indicateurs avant l'admission, mais ils porteront sur les résultats au niveau d'une série

de terminale, d'une classe, d'un établissement. Ils pourront être mis en perspective des données du département ou de l'académie. Ces données seront la base d'un plan d'actions qui sera programmé au niveau de l'académie et des établissements. La restitution de ces données sera un outil d'auto-positionnement des établissements et un repère pour les enseignants et psychologues de l'Éducation nationale.

Ces indicateurs pourront étayer les orientations académiques et le programme d'animation qui en découlera (décloisonnement des pratiques, montage d'actions partenariales et innovantes ...).

### **Des listes nominatives concernant leur établissement**

En complément de ces indicateurs de pilotage, des listes nominatives d'élèves seront disponibles. Elles concerneront entre autres des situations individuelles nécessitant un accompagnement. Toutes ces listes nominatives seront exportables sous la forme d'un fichier Excel directement exploitable. Ce fichier comprendra le nom de l'élève (trié par ordre alphabétique), la série de terminale, et la classe.

Information importante : Ces listes seront également disponibles pour chaque professeur principal mais uniquement pour la classe qu'il a en responsabilité.

#### Deux types d'indicateurs :

##### - **Indicateurs de gestion**

###### Exemple :

- Taux de participation : c'est le nombre d'élèves inscrits rapporté au vivier initial d'élèves
- Taux d'élèves n'ayant formulé aucun vœu : c'est le nombre d'élèves n'ayant pas formulé de vœu rapporté au nombre d'inscrits

##### - **Indicateurs liés aux choix d'orientation**

###### Exemple :

- Taux d'élèves ayant formulé au moins un vœu de L1 ou PACES : c'est le nombre de élèves formulant au moins un vœu en L1 ou PACES rapporté au nombre d'inscrits
- Taux d'élèves n'ayant formulé que des vœux de L1 ou de PACES : c'est le nombre de élèves ne formulant que des vœux en L1 ou PACES rapporté au nombre d'inscrits

### **Rôle du SAIO**

Le SAIO aura un rôle prépondérant dans l'animation de ces restitutions de données afin de faciliter leur compréhension, leur construction et leur évolution. Le SAIO fera le lien avec les chefs d'établissement afin que des actions spécifiques se développent au sein des établissements et pourra, par le réseau de l'orientation, décloisonner les pratiques innovantes.